

# DOSSIER DE CANDIDATURE

- 1/ Mise en œuvre du CMG
- 2/ Déclaration de candidature
- 3/ Présentation du candidat
- 4/ Autorisation parentale



## MISE EN ŒUVRE DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE DI A GHJUVENTU

### OBJECTIFS

- Permettre aux jeunes de Biguglia de participer et de s'impliquer dans la vie de leur commune
- Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et les aider à devenir des citoyens responsables.
- Prendre en compte la parole des jeunes conseillers.

### MISE EN PLACE

Après avoir pris connaissance de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, de la Charte Européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale, de l'article L.2143-2 du Code Général des Collectivités territoriales, de l'article 55 de la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 et en vertu de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République :

« Art. L. 121-20-1. - Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune, comprenant des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales. Il en fixe la composition sur proposition du maire. Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal. Il établit chaque année un rapport communiqué au conseil municipal. »

Le Cunsigliu Municipale di a Ghjuventù sera présidé par un membre du conseil municipal, désigné par Monsieur le Maire de Biguglia (art. 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales) et sera soutenu par un comité de pilotage composé de :

- Monsieur le Maire de Biguglia
- Deux élus municipaux
- D'un coordinateur

### COMPOSITION DU CUNSIGLIU MUNICIPALE DI A GHJUVENTU

Le Cunsigliu Municipale di a Ghjuventù de la ville de Biguglia se composera au maximum de 29 conseillers bigugliais. Idéalement chaque tranche d'âge sera représentée par 6 jeunes et la parité filles/garçons sera respectée. Si moins de jeunes que souhaité se portent candidats, les élections seront maintenues à partir de 15 candidats. En deçà, elles seront annulées.

## CONDITIONS D'ELIGIBILITE ET DE PARTICIPATION AU SCRUTIN

Tous les jeunes habitants de la commune de Biguglia âgés de 16 ans à 25 ans l'année de l'élection pourront participer à ces dernières. Pour se présenter comme candidat, il est nécessaire d'avoir une autorisation parentale si le candidat est mineur.

## DUREE DU MANDAT

Le Cunsigliu Municipale di a Ghjuventù sera élu pour une durée de 2 ans et demi.

## DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats rempliront une fiche de candidature qu'ils recevront à leur domicile et devront la déposer en Mairie qui constituera l'unique bureau de vote. Des fiches de candidatures seront mises à disposition en mairie en cas de non réception. Toute candidature devra obligatoirement être accompagnée d'une autorisation parentale si le candidat est mineur et d'un justificatif de domicile. Les dates de retrait des fiches de candidature, des dépôts de candidatures, du début de la campagne et des élections seront communiquées par voie de presse, sur les réseaux sociaux, sur le site de la mairie et par le biais des écoles.

## CAMPAGNE ELECTORALE

La campagne électorale sera organisée par le comité de pilotage. D'une durée de 1 à 2 semaines, elle sera précédée d'une réunion de tous les candidats qui aura lieu en dehors du temps scolaire. Les dates importantes seront communiquées par voie de presse, sur les réseaux sociaux, sur le site de la mairie et par le biais des écoles.

## SCRUTIN ET BUREAUX DE VOTE

Tous les candidats seront regroupés par tranche d'âge sur un même bulletin de vote. Les électeurs devront sélectionner 29 candidats en respectant la parité. Le vote s'effectuera en Mairie.

## DEPOUILLEMENT ET RESULTATS

Après dépouillement des votes sous le contrôle du comité de pilotage, les résultats des élections seront proclamés par Monsieur le Maire de Biguglia. Ils seront affichés en Mairie, dans le bulletin municipal et sur le site internet de la commune. Seront déclarés élus les candidats qui auront obtenu la majorité des voix. Le Maire recevra les jeunes élus en présence du Conseil Municipal.

## CALENDRIER PREVISIONNEL

**Date limite de candidature** : Dimanche 9 mai 2021

**Début de campagne** : Lundi 10 mai 2021

**Elections** : Mercredi 19 mai 2021

**Mise en place du CMG** : samedi 22 mai 2021



## DECLARATION DE CANDIDATURE

Cunsigliu Municipale di a Ghjuventù 2021-2023

### A remplir par le candidat

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Age : .....

Garçon  Fille  Classe : .....

Profession : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : \_ / \_ / \_ / \_ / \_ Mail : .....

Je soussigné(e)..... déclare être candidat(e) à l'élection di u Cunsigliu Municipale di a Ghjuventù di Biguglia pour le mandat de mai 2021 à novembre 2023

### A remplir par les représentants légaux

Père

.....

NOM : ..... Prénom : .....

Téléphone : \_ / \_ / \_ / \_ / \_ Mail : .....

Mère

.....

NOM : ..... Prénom : .....

Téléphone : \_ / \_ / \_ / \_ / \_ Mail : .....

Fait à Biguglia, le .....

Signature du/de la candidat(e) :

Signature des représentants légaux :



## PRESENTATION DU CANDIDAT

Cunsigliu Municipale di a Ghjuventù 2021-2023

Pourquoi t'inscris-tu a u Cunsigliu di a Ghjuventù ? :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Sur quels thèmes ou projets souhaiterais-tu réfléchir ? :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Peux-tu te présenter en quelques lignes (loisirs, hobbies, famille, etc...) ? :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à Biguglia, le : .....

Signature du/de la candidat(e) :

Mon enfant souhaite devenir membre di u Cunsigliu Municipale di a Ghjuventù di Biguglia. Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale.

Je soussigné(e) .....

Adresse .....

.....

Représentant légal de l'enfant (NOM et prénom) .....

✓ Autorise mon enfant à déposer sa candidature au Cunsigliu Municipale di a Ghjuventù pour le mandat 2021/2023.

✓ Autorise mon enfant à participer à toutes les actions liées au Conseil Des Jeunes.

✓ Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transports de la commune, pour tout déplacement dans le cadre du CMG.

✓ Autorise mon enfant à être filmé, photographié sans contrepartie financière, seul ou en groupe dans le cadre du CMG et que son image puisse être diffusé dans les moyens de communications tel que presse, plaquettes, site de la Ville...

✓ Autorise mon enfant à recevoir par voie postale, par mail, par sms les différentes informations relatives au CMG (invitations, réunions, programmes, rendez-vous...)

✓ Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du CMG et en accepte l'organisation, les déplacements que mon enfant devra effectuer.

Fait à ..... Le .....

**Signature :**